



Balises pour la sélection des élèves au programme AIDA (Anglais intensif /défi académique)

2026-2027

La sélection des élèves pour le programme AIDA appartient au comité de sélection de l'école Ahuntsic. Elle se fait par le comité de sélection de l'école, dans un souci de transparence et d'équité en permettant à tous les élèves ayant le potentiel d'y réussir de pouvoir y être admis.

Quand a lieu la sélection :

- La sélection se déroule de septembre à octobre de chaque année.

Comment se fait la sélection :

- Les écoles de quartier offrant un projet particulier de formation peuvent se doter de critères de sélection dans le respect de la politique d'admission du CSSDM. **Elles doivent toutefois donner priorité aux élèves du territoire-école (quartier) qui répondent aux critères de sélection.**
- Un total de 48 élèves seront acceptés au programme.

Critères et mode de sélection:

- La sélection des élèves se fait après l'étude du bulletin de fin de la 3^e année, d'un examen d'admission et d'une grille d'observation qui sera remplie par le titulaire et le spécialiste d'anglais de l'école que l'élève fréquente.
- La première communication de 4^e année servira d'appui additionnel au dossier de sélection
- Le comité de sélection des candidats est composé de la direction et des titulaires du programme AIDA.
- L'attribution des points accordés à la grille d'observation et dans les examens d'admission appartient au comité de sélection. Il s'agit d'un processus transparent et objectif.
- Les données de la grille d'observation, des notes du bulletin ainsi que des épreuves d'admission sont compilées. Les élèves qui atteignent un seuil de réussite fixé à **86% et plus** sont alors admissibles.
- Si des places demeurent disponibles suite à l'acceptation des élèves admissibles du territoire de l'école, les places restantes seront allouées par tirage au sort parmi les élèves admissibles des écoles environnantes. Ce tirage sera effectué par le comité de sélection et un membre du conseil d'établissement de l'école Ahuntsic.
- Seuls les cinq premiers élèves tirés au sort de chacune des écoles environnantes peuvent être admis afin de ne pas déstabiliser l'organisation scolaire des écoles environnantes.
- Le programme d'anglais intensif et défi académique (AIDA) s'échelonne sur 2 années scolaires (5^e et 6^e année). Il n'est donc pas possible d'admettre des élèves lorsque des places se libèrent durant le cursus.

Précisions sur les tests d'admission :

- Tous les candidats inscrits doivent se présenter à la séance de passation des tests d'admission.
- **La séance aura lieu le 27 septembre 2025 en avant-midi.** L'horaire précis sera envoyé par courriel en début d'année scolaire.
- Au début de la passation, les élèves vivront une activité « brise-glace » avec l'accompagnateur
- Les tests seront composés de :
 - Épreuve de lecture : Compréhension implicite et explicite
 - Épreuve d'écriture : Texte argumentatif
 - Épreuve de mathématiques : Questionnaire sur les connaissances
- Le pointage de chaque épreuve sera inscrit dans la grille de compilation des résultats.
- Les accompagnateurs noteront des observations durant la passation des épreuves

Qui peut accéder au programme :

- Les élèves fréquentant ou résidant sur le territoire l'école Ahuntsic qui répondent aux critères de sélection ont priorité pour accéder à ce programme.
- Les élèves qui résident sur le territoire d'une école primaire de Montréal située au nord du boulevard Métropolitain.

Qui forme le comité de sélection :

- Le comité de sélection des candidats est composé des titulaires du programme AIDA et de la direction.

Suite à la sélection et à l'inscription :

- Les élèves sélectionnés reçoivent une lettre d'acceptation, les autres reçoivent également un écrit de l'école spécifiant s'ils sont en liste d'attente (élèves admissibles) ou refusés (élèves non-admissibles). Les réponses sont envoyées au plus tard le dernier jour de novembre.
- L'inscription des élèves sélectionnés qui proviennent d'une autre école qu'Ahuntsic devra être complétée pendant la période officielle des inscriptions du CSSDM en fournissant : 2 preuves de résidence, le certificat de naissance ou le document d'immigration valide.

L'école Ahuntsic souhaite la meilleure des chances et la bienvenue à tous les candidats qui choisiront le programme AIDA !

Le comité de sélection et la direction